



## REPORTING FINANCIER #3

---



## REPORTING FINANCIER #3 30 Novembre 2020



## REPORTING FINANCIER #3

### SOMMAIRE

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
1. PREAMBULE .....	4
2. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....	5
2.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?.....	5
2.2. Nos engagements .....	5
2.3. Utilisation de votre épargne .....	5
2.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ? .....	6
2.5. Quand est publié ce reporting financier ?.....	6
<b>BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE.....</b>	<b>7</b>
3. VOTRE EPARGNE.....	8
3.1. Taux de transformation de votre épargne.....	8
3.2. Evolution de la collecte d'épargne .....	9
3.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne.....	9
4. LES CREDITS .....	10
4.1. Evolution des crédits accordés.....	10
4.2. Répartition des crédits accordés par typologie de projet.....	10
<b>PROJETS FINANCES PAR BP AURA AVANT LA CREATION DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE .....</b>	<b>13</b>
5. RAPPEL.....	14
5.1. Alors même que la Banque de la Transition Energétique a été créée le 15 septembre 2020, pourquoi il y a-t-il des programmes financés antérieurement ?.....	14
6. LES CREDITS BP AURA.....	14
6.1. Répartition des crédits accordés par typologie de projet.....	14
6.2. Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie.....	15
6.3. Répartition de la puissance installée par type d'énergie.....	16



# PREAMBULE



## REPORTING FINANCIER #3

---

### I. PREAMBULE



*Chères Epargnantes, chers Epargnants,*

*Vous trouverez ci-dessous le reporting financier de la Banque de la Transition Énergétique arrêté à fin novembre 2020. La dynamique enregistrée en octobre se poursuit ce mois-ci, tant en termes de collecte d'épargne que du nombre de projets de transition énergétique en cours d'instruction à la banque.*

*En quelques mois, la Banque de la Transition Énergétique trouve sa place et montre sa pertinence pour accélérer la décarbonation de notre Région.*

*Rendez-vous le mois prochain pour un premier bilan*

*de la banque à fin 2020.*

*Je vous souhaite une excellente année 2021,*

*PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.*

- Pierre-Henri **GRENIER** -

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Énergétique



## REPORTING FINANCIER #3

---

## 2. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

### 2.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

Notre région est riche d'acteurs et de solutions pour répondre à l'urgence climatique. En créant la Banque de la Transition Énergétique le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes accompagne ces derniers pour assurer le développement de la transition énergétique, écologique et environnementale sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

### 2.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- **Traçabilité** : nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Circuit court du financement** : nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- **Territorialité** : les programmes financés par votre épargne se situent sur la région Auvergne-Rhône-Alpes, les Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence et Corrèze. La seule exception est l'accompagnement hors territoire de porteurs de projet ou d'entreprises de la région. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- **Démarche partenariale** : notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et, pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, rénovation...) à nos clients intéressés.

### 2.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !



## REPORTING FINANCIER #3

---

### 2.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Energétique est une marque de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BP Aura) ; c'est donc bien la BP Aura qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique logée à BP Aura, l'épargne « transition énergétique » est centralisée tous les mois dans une structure dédiée, pour servir au refinancement de projets de transition énergétique.

En cas d'excédent de la collecte d'épargne sur le volume des crédits financés, le solde est placé dans un compte courant auprès de BP Aura. En sens inverse, si les crédits excèdent l'épargne, alors c'est BP Aura qui refinance la différence.

C'est ce montage innovant qui permet de garantir l'affectation de l'épargne vers des projets de transition énergétique. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés. En complément, retrouvez les programmes ENR financés sur notre [site internet](#).

### 2.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier sort **30** jours après la clôture comptable du mois concerné. Ce 3<sup>ème</sup> reporting est donc arrêté à fin novembre **2020**.



# **BILAN FINANCIER DEPUIS LE LANCEMENT DE LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE**

*Rappel : La Banque de la Transition Énergétique a été lancée le 15 septembre 2020*



## REPORTING FINANCIER #3

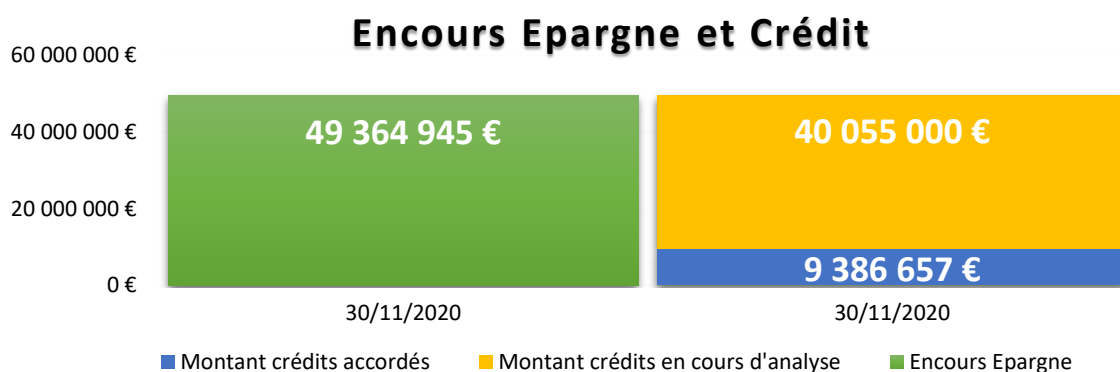
### 3. VOTRE EPARGNE

#### 3.1. Taux de transformation de votre épargne

Comme nous vous l'annoncions le mois dernier, le taux d'utilisation de votre épargne au 30 novembre 2020 a de nouveau baissé et se retrouve à : **19%**. En effet, vous avez placé **49 364 945 €** sur les produits d'épargne transition énergétique ce qui nous a permis de financer **9 386 657 €** de crédits.

Cela est dû à **2** facteurs : le premier c'est que la collecte d'épargne a de nouveau été très forte sur ce mois de novembre et, le second, c'est qu'il faut nous laisser le temps d'étudier les projets à financer ; il faut compter en moyenne entre un mois et deux mois entre la réception d'un projet et son financement. Selon, nos projections, **ce taux devrait remonter dès le mois prochain**, mois où de nombreux dossiers devraient être accordés. Nous ferons un bilan précis à fin décembre 2020.

Pour plus de transparence, nous avons ajouté ci-dessous le montant des crédits que nous sommes en train d'instruire. Soyons clairs, ils ne seront pas tous accordés, soit parce qu'ils ne présentent pas des caractéristiques d'octroi suffisantes, soit parce que les porteurs de projets préféreront les faire dans une autre banque.



Il y a plus d'épargne collectée que de crédits financés : comment est utilisée mon épargne en attendant ?

Votre épargne, si elle n'est pas encore utilisée à date, le sera dans les prochains mois et permettra de financer les crédits qui sont en cours d'étude. En attendant, votre épargne est placée à la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et sert à financer d'autres projets du territoire, mais pas forcément liés à la transition énergétique.

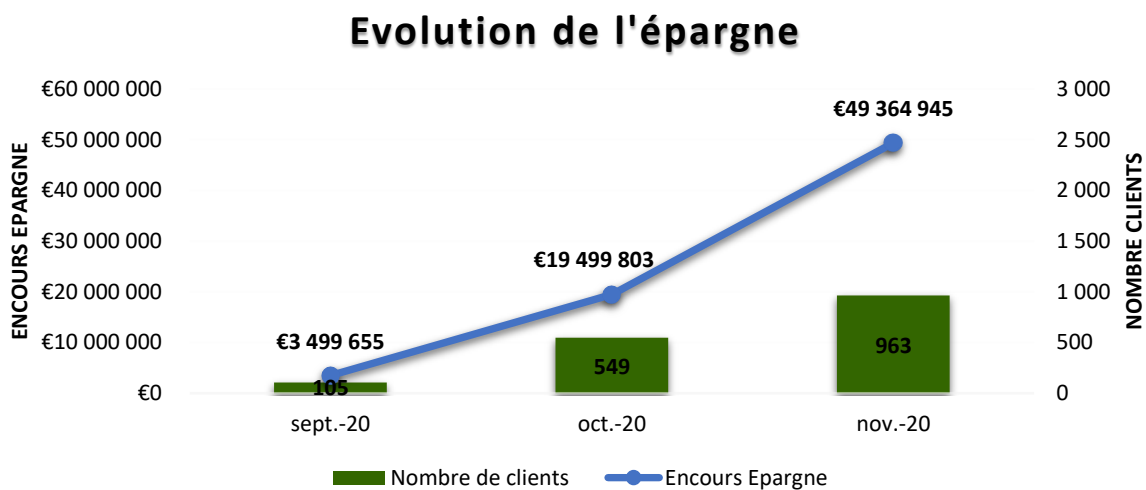




## REPORTING FINANCIER #3

### 3.2. Evolution de la collecte d'épargne

La collecte d'épargne verte et traçable proposée par la Banque de la Transition Energétique continue à être très dynamique et nous vous en remercions !



### 3.3. Production du mois et ventilation par produit d'épargne

La collecte du mois a de nouveau été réalisée sur les livrets d'épargne classiques par des clients particuliers, notamment par nos clients sociétaires, et sur l'épargne des clients professionnels.

	Cumul Epargne M-I	Collecte du mois	Retraits du mois	Cumul Epargne au 30/11/2020
Livret Transition Energétique	3 877 817 €	2 795 935 €	-197 839 €	6 475 914 €
Livret Transition Energétique Sociétaire	15 159 200 €	17 904 523 €	-587 243 €	32 476 480 €
Livret Développement Durable et Solidaire <sup>1</sup>	27 785 €	32 495 €	-3 230 €	57 051 €
Compte à Terme Transition Energétique	435 000 €	9 920 500 €	0 €	10 355 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 499 803 €</b>	<b>30 653 454 €</b>	<b>-788 312 €</b>	<b>49 364 945 €</b>

<sup>1</sup> Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.

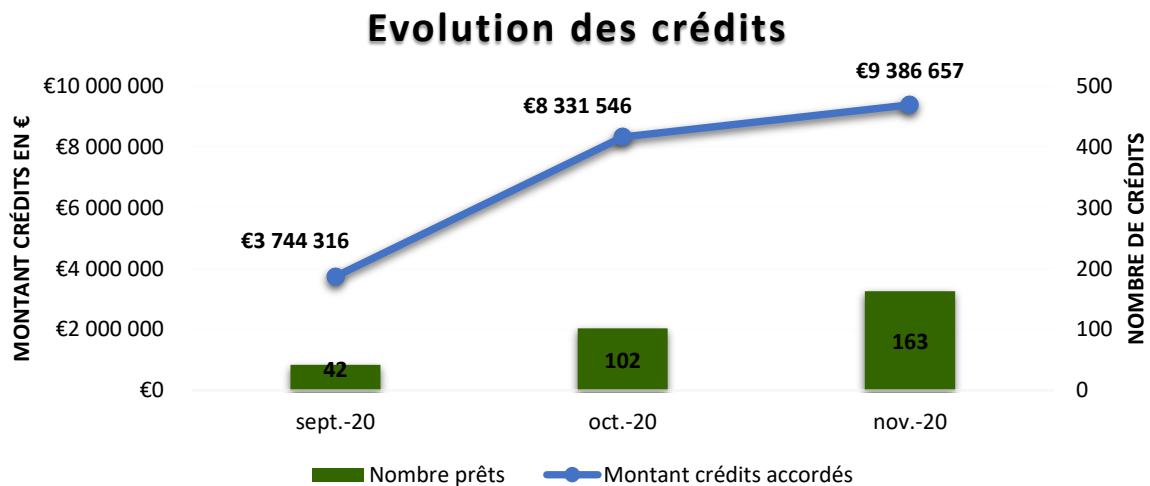


## REPORTING FINANCIER #3

### 4. LES CREDITS

#### 4.1. Evolution des crédits accordés

Comme pour l'épargne, les crédits dédiés à la transition énergétique se développent bien de nouveau avec **9 386 657 €** accordés depuis le 15 septembre 2020.



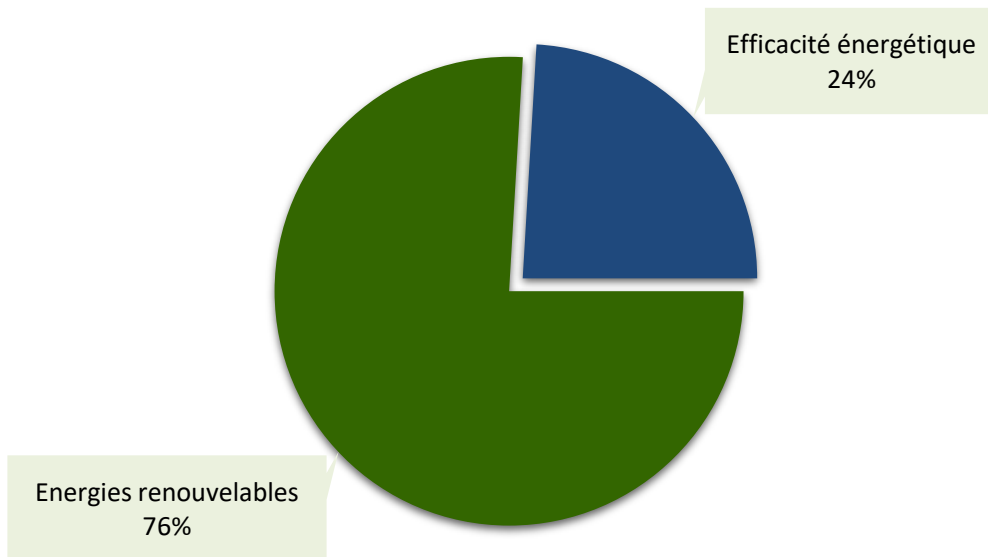
#### 4.2. Répartition des crédits accordés par typologie de projet

Les crédits sur les énergies renouvelables sont de nouveau les plus gros consommateurs de votre épargne en novembre. En effet, **76%** de votre épargne a été utilisée pour financer des programmes d'énergies renouvelables et **24%** pour l'efficacité énergétique. Retrouvez les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet.



## REPORTING FINANCIER #3

### Répartition des crédits par typologie



### Puissance installée par type d'énergie





## REPORTING FINANCIER #3

Tableau de synthèse de la production de crédit du mois :

	<b>Cumul Crédits M- I</b>	<b>Crédits accordés sur le mois</b>	<b>Remboursement du mois</b>	<b>Cumul Crédit au 30/09/2020</b>
Energies renouvelables	7 030 000 €	0 €	0 €	7 030 000 €
Rénovation énergétique	1 230 546 €	1 160 716 €	-152 695 €	2 238 567 €
Eco mobilité	51 000 €	0 €	-51 000 €	0 €
Investissements	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 331 546 €</b>	<b>1 258 806 €</b>	<b>-53 695 €</b>	<b>9 386 657 €</b>



**PROJETS  
FINANCES PAR BP  
AURA AVANT LA  
CREATION DE LA  
BANQUE DE LA  
TRANSITION  
ENERGETIQUE**



## REPORTING FINANCIER #3

---

### 5. RAPPEL

#### 5.1. Alors même que la Banque de la Transition Énergétique a été créée le 15 septembre 2020, pourquoi il y a-t-il des programmes financés antérieurement ?

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a déjà financé des programmes de transition énergétique par le passé. La création de la Banque de la Transition Énergétique, par sa capacité de collecte d'épargne verte et la constitution d'une équipe dédiée, va permettre d'amplifier fortement cette dynamique.

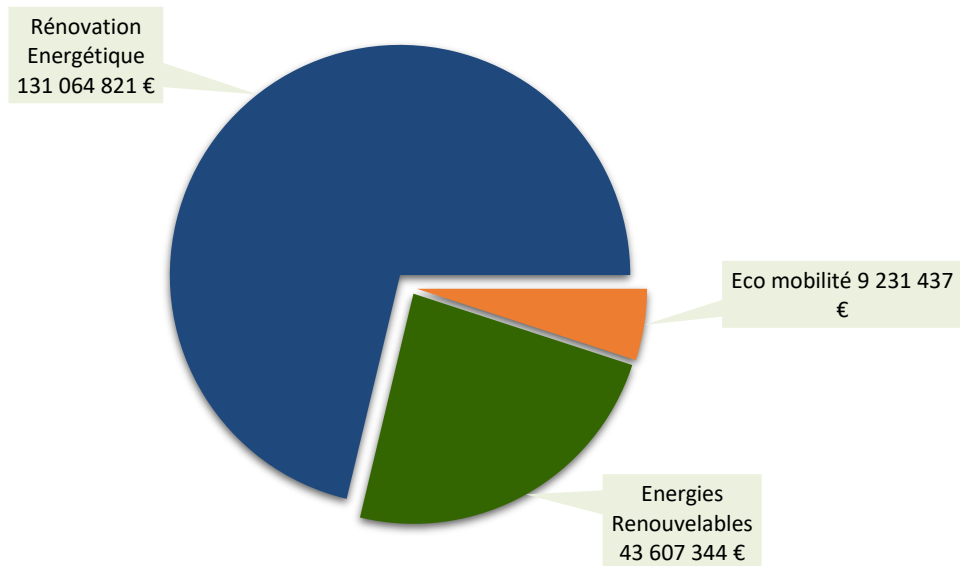
L'épargne nouvelle collectée grâce à la Banque de la Transition Énergétique n'a pas vocation à refinancer ces crédits, qui avaient déjà été financés par d'autres sources d'épargne collectées par BP Aura avant le lancement de la Banque de la Transition Énergétique.

### 6. LES CREDITS BP AURA

#### 6.1. Répartition des crédits accordés par typologie de projet

Avant le 15 septembre 2020, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes a financé près de **184** millions d'euros de crédits transition énergétique depuis **2006**. La rénovation énergétique est l'axe principal avec **71%** de la production de crédit transition énergétique, suivi par les énergies renouvelables avec **24%** et enfin l'éco-mobilité avec **5%**.

### Répartition des crédits par typologie de projet

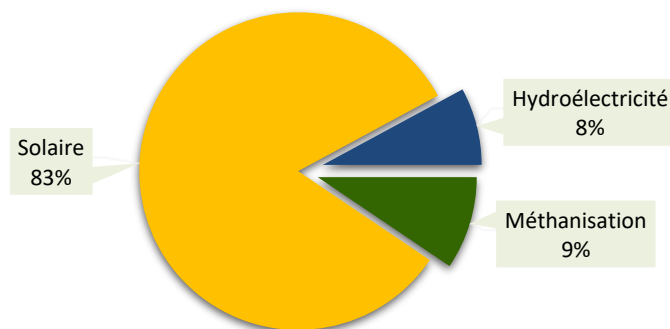


### 6.2. Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie

Les crédits énergies renouvelables octroyés avant le 15 septembre 2020 ont principalement financé l'installation de panneaux photovoltaïques qui représente 83% de ces financements. La méthanisation représente quant à elle 9% et l'hydroélectricité 8%.

Ces chiffres s'expliquent principalement par un potentiel solaire important de notre région du fait d'un ensoleillement favorable.

### Répartition des crédits énergies renouvelables par type d'énergie



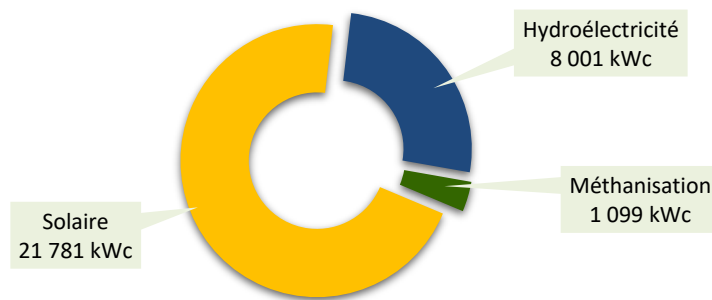


## REPORTING FINANCIER #3

### 6.3. Répartition de la puissance installée par type d'énergie

En lien avec les financements, les capacités de production d'énergie portent principalement sur l'énergie solaire avec **21 781** kWc de puissance installée, suivi par l'hydroélectricité avec **8 001** kWc et la méthanisation avec **1 099** kWc.

#### Puissance installée par type d'énergie





**BANQUE DE LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**   
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

[www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr](http://www.banquetransitionenergetique.bpaura.fr)

